

Mémoire remis dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018 du Comité permanent des Finances et des Affaires économiques de l'Ontario

Janvier 2018

Ottawa, le mercredi 17 janvier 2018

Mme Ann Hogarth

Présidente

Comité permanent des Finances et des Affaires économiques

Édifice Hepburn, 6e étage

80, rue Grosvenor

Toronto (Ontario) M7A 1E9

Objet: Mémoire remis dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018 du Comité permanent des Finances et des Affaires économiques de l'Ontario

Madame la Présidente,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 622 340 Franco-Ontarien.ne.s qu'elle représente, je tiens à vous remercier de nous avoir donné l'occasion de participer en personne et par voie de mémoire aux consultations prébudgétaires 2018 de votre comité. Nous sommes convaincus que le gouvernement de l'Ontario saura s'inspirer des résultats de cet important exercice démocratique.

Les Franco-Ontarien.ne.s sont fier.e.s depuis toujours de leur participation à l'essor économique de la province et ils poursuivront en contribuant à bâtir l'Ontario de demain.

« Les bons outils font les bons ouvriers », dit l'adage. Le prochain budget de la province est une occasion pour le gouvernement de l'Ontario d'aider sa francophonie en lui fournissant des outils indispensables à son épanouissement.

Les recommandations contenues dans ce mémoire ont été proposées et adoptées par la communauté. Elles proviennent de motions votées lors des assemblées générales de notre organisme, du Plan stratégique communautaire Vision 2025, de notre document *Prises de position* et des livres blancs de l'Ontario français.

Investir dans les Affaires francophones

Le 31 juillet dernier a été une journée importante pour les Franco-Ontarien.ne.s. Pour la première fois de l'histoire de la province, un ministère a été dédié à la francophonie. Un signal fort que les

affaires francophones méritent une attention particulière de la part du gouvernement de l'Ontario, des parlementaires et de la fonction publique. La création du ministère des Affaires francophones (MAFO) était souhaitée depuis plusieurs années par notre communauté.

Le budget de l'Office des Affaires francophones (OAF) a été augmenté de 200 000 \$ lors de l'adoption du budget 2017-2018, passant ainsi à 5,3 millions \$. Lors de sa création, le budget du MAFO est resté le même que celui de l'OAF.

Afin de permettre à ce nouveau ministère de s'acquitter pleinement de son mandat élargi, il est crucial que le budget du MAFO soit rehaussé de façon importante.

Le nouveau ministère a besoin de nouveaux effectifs. Maintenant que l'Ontario est membre observateur à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les occasions d'accroître les liens de la province avec la francophonie internationale se font de plus en plus nombreuses. Le MAFO aura besoin de personnel supplémentaire dédié à l'OIF pour maximiser le potentiel économique et social de son nouveau statut sur la scène internationale.

En dédiant plus de personnel à l'OIF, le gouvernement de l'Ontario aidera les Franco-Ontariens à atteindre une partie de leur vision en contribuant « également, en tant que leader reconnu, au rayonnement de la francophonie canadienne et internationale. »¹

De plus, avec son nouveau statut de ministère, le MAFO a besoin de plus de ressources humaines pour gérer des programmes d'appui à la francophonie, pour s'assurer du respect de la *Loi sur les services en français* dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental et pour faire plus d'interministériel.

Le gouvernement de l'Ontario peut trouver une inspiration dans une décision récente pour assurer la transition budgétaire du MAFO. En 2015-2016, soit lors de la dernière année de l'Office des aînés de l'Ontario, le gouvernement avait octroyé 20,1 millions de dollars à cet office. Pour sa première année à titre de ministère (soit 2017-2018), son budget est passé à 35,3 millions de dollars, soit une augmentation de 75 %.

¹ [Plan stratégique communautaire Vision 2025](#), 2015, p. 9

Recommandation 1

Que le gouvernement de l'Ontario augmente de 75 % le budget du ministère des Affaires francophones afin que ce dernier puisse remplir pleinement son mandat et soit à la hauteur des aspirations de la communauté.

Investir dans les arts et la culture francophones

Grâce à la participation financière de Patrimoine canadien, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a pu produire et publier trois livres blancs en 2017. L'un de ces livres blancs est dédié aux arts et à la culture francophones.

Le Livre blanc sur les arts et la culture francophones en Ontario a été publié à la suite d'une série d'entrevues individuelles et de 10 consultations publiques qui se sont tenues aux quatre coins de l'Ontario entre décembre 2016 et février 2017. Une recherche documentaire poussée a également permis de solidifier l'ouvrage.

Si « les progrès du secteur ont été nombreux au fil des décennies, la conjoncture est tout de même troublante. »²

Les centres culturels sont l'une des principales préoccupations au sein de la communauté franco-ontarienne. Les centres culturels francophones ferment les uns après les autres. En 2004-2005, la défunte Assemblée des centres culturels et communautaires de l'Ontario comptait 28 membres en règle. En un peu plus de dix ans, nous avons assisté à la fermeture de centres à Clarence-Rockland, Chatham, St. Catharines et dans plusieurs autres communautés.

L'une des préoccupations principales est qu'aucune agence gouvernementale ni aucun ministère n'a le mandat d'assurer un financement de base aux centres culturels francophones. Ils doivent compter sur des projets pour assurer leur survie à court terme. Même si plusieurs de ces centres bénéficient d'un financement de la part du Conseil des arts de l'Ontario pour la diffusion d'artistes ontariens, il s'agit surtout de financement ponctuel.

« Dans le cadre des consultations communautaires, plusieurs centres ont rapporté une fragilité financière inquiétante et un essoufflement généralisé de la main-d'oeuvre. (...) Même des centres dans des collectivités à majorité francophone (pourraient) cesser leurs activités d'ici les trois à cinq prochaines années. La situation est telle, qu'à moins d'intervention immédiate, les occasions

² *Livre blanc sur les arts et la culture francophone*, 2017, p. 7

de se rassembler autour des arts et de la culture francophones en Ontario existeront uniquement dans les grands centres. »³

De plus, plusieurs infrastructures artistiques et culturelles francophones de la province doivent rapidement être mises à niveau ou simplement être remplacées. En 2005, Réseau Ontario publiait *L'état des infrastructures de diffusion en Ontario français*. Déjà, à l'époque, les auteurs de l'ouvrage notaient que l'état des infrastructures posait obstacle à la diffusion des tournées. L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a d'ailleurs déposé au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario une proposition d'études afin de remettre cet ouvrage à niveau.

Le gouvernement de l'Ontario a été un excellent partenaire dans la concrétisation du projet de Place des Arts du Grand Sudbury. L'an dernier, l'AFO avait demandé que le précédent budget accorde une aide financière à ce projet. Mission accomplie. Il faut désormais que le prochain budget mette la table pour aider les communautés franco-ontariennes à avoir des infrastructures artistiques et culturelles dignes du XXI^e siècle.

Recommandation 2

Que le gouvernement de l'Ontario investisse dans ses infrastructures culturelles et artistiques francophones (centres culturels), plus spécifiquement en accordant à chacune d'entre elles un financement de base annuel d'au moins 50 000 \$.

Investir dans la santé en français

La santé est intimement liée au « dynamisme et à la vitalité d'une communauté dans son ensemble »⁴ La communauté franco-ontarienne n'y échappe pas.

Le système de santé a beaucoup changé au cours des dernières années, spécialement après l'adoption de la *Loi modifiant diverses lois dans l'intérêt des soins axés sur les patients donnant priorité aux patients* et des changements réglementaires qui s'en sont suivis.

³ *Idem*, p. 12

⁴ *Livre blanc sur les assises de la santé en français en Ontario*, 2014, p. 5

- Le rôle des Entités de planification des services de santé en français (Entités) a été clarifié à la suite des changements au Règlement 515/09 et leur mandat a été reconduit. Par ailleurs, l'engagement a été renforcé entre les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) et les Entités.
- L'Hôpital Montfort a été désigné centre hospitalier universitaire avec un triple mandat, lui qui a maintenant un rôle central dans la formation de la relève en santé en français.
- Un poste de sous-ministre adjoint dédié aux services de santé en français a été créé et pourvu.
- Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a donné le mandat au Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario de développer un outil de suivi des étapes de mise en oeuvre des désignations et des identifications des fournisseurs de services de santé.
- Les Centres d'accès aux soins communautaires ont été fusionnés au sein des RLISS.

Les Entités jouent un rôle central dans l'offre de services de santé en français, et ce, partout dans la province. Les RLISS ayant vu leur rôle s'accroître, spécialement depuis l'adoption de la *Loi modifiant diverses lois dans l'intérêt des soins axés sur les patients donnant priorité aux patients*, les responsabilités des Entités ont augmenté au même rythme. Cependant, le financement de ces institutions est gelé depuis leur création, en 2010.

Il apparaît clair que les Entités doivent pouvoir disposer de ressources additionnelles afin de bien s'acquitter de leurs responsabilités étendues.

Recommandation 3

Que le gouvernement de l'Ontario bonifie le budget des Entités de planification de services de santé en français.

Au cours des dernières années, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont fait, avec raison, de la santé mentale une grande priorité. Selon le ministère de l'Éducation de l'Ontario, « la santé mentale et les dépendances touchent une personne sur cinq en Ontario. Elles peuvent avoir une incidence sur nos vies, nos familles et nos lieux de travail. Elles se répercutent également sur le système de soins de santé de l'Ontario et sur l'économie provinciale. »⁵

Ainsi, la province compterait sur environ 125 000 Franco-Ontariens ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance.

⁵ <http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/mentalHealth.html>

En 2011, le gouvernement de l'Ontario a dévoilé la *Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances*. Plus de six ans après la publication de ce document, la qualité et l'offre de services de santé mentale en français demeurent inégales à travers la province. Le *Livre blanc sur les assises de la santé en français en Ontario* demandait d'ailleurs que le gouvernement de l'Ontario « renforce(r) le continuum de service en santé mentale en français, conformément au plan de dix ans. » Par ailleurs, les consultations ayant mené à la publication de ce livre blanc ont démontré que « les experts et observateurs du domaine de la santé s'entendent de manière unanime pour décrier les manquements criants en termes de services en français pour tout ce qui touche à la maladie mentale. »

La maîtrise de la langue du patient en santé mentale est centrale. Certaines maladies, telles que la démence, ont pour conséquence que certains individus ne sont capables que de s'exprimer et de comprendre que dans leur langue maternelle. De plus, en situation de crise, la communication dans la langue maternelle du patient réduit considérablement les risques d'aggraver la situation. La barrière culturo-linguistique a un impact important sur la qualité des services dans le système de santé, encore plus en santé mentale.

Le gouvernement de l'Ontario doit assurer une accessibilité aux services de santé mentale en français partout dans la province. Augmenter le financement à ce secteur aura un impact positif sur la qualité de vie des Franco-Ontariens et sur l'économie de la province..

Recommandation 4

Que le gouvernement de l'Ontario augmente le financement allant aux services de santé mentale en français.

Appuyer nos organismes dans la transition vers le nouveau salaire minimum

L'AFO a consulté ses membres au cours des derniers mois afin de connaître les impacts de la hausse de la *Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois*. Alors que l'initiative d'augmenter de façon importante le salaire minimum a été reçue positivement au sein de notre communauté, plusieurs de nos organismes demandent de l'aide gouvernementale afin d'assurer une transition budgétaire en douceur.

L'AFO a constaté que plusieurs centres de la petite enfance, centres culturels, organismes responsables de camps d'été, centres communautaires, institutions et organismes oeuvrant en région éloignée seront parmi les plus affectés de notre réseau.

Le secteur semblant être le plus touché est celui de la petite enfance et des camps d'été. L'Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario (AFÉSÉO) nous a

révélé que ses membres auront à augmenter leurs tarifs pour pallier la hausse rapide du salaire minimum, ayant comme effet potentiel un exode de la clientèle non subventionnée de leurs membres vers les centres bilingues et anglophones. Cet impact serait dramatique pour la survie à long terme de notre communauté, l'assimilation frappant plus fortement à un jeune âge. De jeunes enfants pourraient ainsi perdre des opportunités d'apprentissage en français à un âge critique pour le maintien des acquis et l'amélioration des connaissances de cette langue.

Les organismes pilotant des camps d'été dépendent de la main d'oeuvre étudiante pour fonctionner. Plusieurs moniteurs recevaient un salaire équivalent ou inférieur au salaire minimum qui entrera en vigueur au 1er janvier 2019. Ces organisations devront ainsi augmenter leur masse salariale ou couper dans leurs services en embauchant moins de monitrices et de moniteurs. Comme les centres de la petite enfance, ils devront faire payer une partie de la facture par leur clientèle, ce qui peut provoquer un exode de la clientèle francophone vers les camps d'été bilingues et anglophones mieux placés pour faire face à ces changements en raison de leur volume de jeunes.

L'AFO salue l'initiative du gouvernement de l'Ontario d'avoir débloqué un fonds d'aide destiné aux centres de la petite enfance et aux camps d'été et visant à les aider dans la transition de leur masse salariale. Par contre, les membres consultés nous ont partagé que les impacts de la hausse du salaire minimum ne seraient que repoussés.

Finalement, les directions générales de nos organismes nous ont partagé que leurs employés, spécialement ceux recevant un salaire d'entre 15 à 20 \$ de l'heure, s'attendent également à un réajustement salarial. Une institution comme l'hôpital Montfort anticipe que sa masse salariale pourrait augmenter de plus de 4 % (hausse de 9,5 millions de dollars) au cours des prochaines années. Des centres communautaires, des organismes en région éloignée qui doivent offrir des salaires plus élevés que le salaire minimum pour attirer des talents et des organismes voués aux femmes⁶ nous ont partagé rechercher des solutions pour pallier ces demandes de leur personnel.

Recommandation 5

Que le gouvernement de l'Ontario débloque un fonds d'aide pluriannuel afin d'aider les organismes à faire une transition en douceur vers le salaire minimum à 15 dollars de l'heure.

⁶ *Projet de loi 148, Mémoire, Juillet 2017, Action ontarienne contre la violence faites aux femmes.*

Investir dans les médias francophones

Les médias traversent une période de mutation technologique, de turbulence financière et de redéfinition de mandat et de clientèle depuis le début du XXI^e siècle. Dans cette conjoncture, les médias francophones de l'Ontario font face aussi à une situation financière complexe de par le fait que leur clientèle est minoritaire.

En plus d'informer leur clientèle, à l'instar des autres médias, les médias francophones ont un rôle de sauvegarde du français en milieu minoritaire. « Chez les franco minoritaires, disposer d'un grand nombre de médias de langue française a un effet positif sur les choix linguistiques; plus il y a de médias de langue française dans leur environnement, plus les francophones en font usage. »⁷

Le transfert des budgets publicitaires gouvernementaux des médias traditionnels vers Internet contribue à précariser davantage les médias francophones de l'Ontario.

Recommandation 6

Que le gouvernement de l'Ontario et ses agences dédient 5% du budget de ses placements publicitaires aux médias francophones de l'Ontario afin que ceux-ci les convertissent en produits diffusés en ondes et en ligne pour les radios, et sur papier et en ligne pour les journaux.

Je vous remercie pour toute l'attention portée à ce mémoire. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à contacter l'analyste politique de l'AFO, Bryan Michaud, au 613-744-6649, poste 130, ou par courriel à bmichaud@monassemblee.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le président,



CAROL JOLIN

⁷ L'effet de la disponibilité des médias et de la densité de la population minoritaire sur la langue d'exposition aux médias, Minorités linguistiques et société, Christiane Bernier, Simon Laflamme et Sylvie Lafrenière, no 3, 2013, p. 138.

Annexe A

Profil de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario est l'organisme rassembleur et la voix politique de la francophonie de l'Ontario.

C'est aussi

274 membres individuels;
155 membres associatifs; et
51 membres institutionnels.

Une communauté forte de 622 340 francophones vivant dans les quatre coins de la province de l'Ontario

Vision

Un Ontario français, uni dans sa diversité, solidaire dans ses actions et engagé collectivement afin d'assurer son mieux-être.

Conseil d'administration

L'AFO est dirigée par un conseil d'administration composé de 11 membres, soit une présidence (Carol Jolin) et :

- 5 représentant.e.s des régions de l'Ontario (Centre : Marie-Gaëtane Caissie; Est : Rym Ben Berrah; Nord-Est : Réjean Grenier; Nord-Ouest : Angèle Brunelle; Sud-Ouest : Gérard Malo)
 - 1 représentant.e du groupe identitaire « Aîné(e)s et retraité(e)s » (Nicole Sauvé)
 - 1 représentante du groupe identitaire « Femme » (Nathalie Vilgrain)
 - 1 représentant.e du groupe identitaire « Jeunesse » (Caroline Gélinault)
 - 2 représentant.e.s de la communauté des minorités raciales et ethnoculturelles francophones (MREF) (Julie Mbengi Lutete et Marcel Mukuta Kalala)

Nous joindre

Assemblée de la francophonie de l'Ontario
1490, chemin Star Top
Ottawa (Ontario) K1B 3W6
Tél.: 613-744-6649 ou 1 866 596-4692

